

VALORISATION DE L'AAC ET DE LA CS

Les écoles de conduite devront valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite ou supervisée pour le candidat de la catégorie B du permis de conduire.

- Les supports et les informations qu'utilise l'école de conduite pour valoriser ces filières : **Notices ou flyers.**
- Le personnel s'engage à orienter les élèves sur une AAC ou une CS en fonction de leurs âges. De plus, la CS sera **automatiquement proposée** dès lors qu'un échec à l'examen du permis B sera constaté.